Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 MAI 2010

<u>Présents</u>: Mmes et Ms Barbillon - Hallu - Trouillet - Talon - Avot - Gimaret - Brunel - Cresson - Bonenfant - Delenclos - Loir - Lejop - Muchembled - formant la majorité des membres en exercice. <u>Absents excusés</u>: M. Valck, procuration à M. Trouillet - Mme Colinet, procuration à Mme Hallu.

Secrétaire de séance : M. Cresson

Compte rendu de la réunion du 26 mars 2010 adopté.

VENTE DE LA MAISON RUE DU MONT RENAUD

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide de faire estimer la propriété communale sise 10, rue du Mont Renaud par un notaire avant la mise en vente.

TITULARISATION ADJOINT TECHNIQUE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, considérant que Monsieur José Quatrevaux, adjoint technique de 2^{ème} classe stagiaire depuis le 1^{er} juillet 2009, donne entière satisfaction dans son travail, décide de le titulariser au 1^{er} juillet 2010.

TEMPS D'EMPLOI ADJOINT TECHNIQUE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide de supprimer l'emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour un temps d'emploi de 30 heures à compter du 31 août 2010 et de créer un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour un temps d'emploi de 35 heures à compter du 1^{er} septembre 2010. M. José Quatrevaux sera recruté sur ce poste.

DECISIONS MODIFICATIVES DE CREDITS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide de modifier les crédits budgétaires de l'exercice 2010, comme suit :

COMPTES DEPENSES

CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT		
21	2188	ONA	MATERIEL ESPACES VERRTS+GUIRLANDES NOEL	4800.00		
011	60632		FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1000.00		
022	022		DEPENSES IMPREVUES	-5800.00		
023	023		VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4800.00		

COMPTES RECETTES

CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE MON	ITANT				
021	021	oss	VIREMENT DE LA SECTION DE 4800	0.00				
			FONCTIONNEMENT					

AIRE DE JEUX FOLLE EMPRISE

Monsieur le maire expose au conseil municipal que suite à la délibération en date du 21 mars dernier concernant une demande de subvention pour la réalisation de l'aire de jeux à la Folle Emprise et suite à la réponse de Monsieur Marini, une nouvelle délibération est à prendre pour un montant de 15 000 € Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, sollicite auprès de Monsieur Marini, Sénateur de l'Oise, une subvention au titre de l'Etat d'un montant de 15 000 €afin de participer aux travaux de réalisation d'une aire de jeux dans le quartier de la Folle Emprise.

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE A LA MAIRIE-ECOLE

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une subvention de 5 170.10 € a été accordée par l'Etat dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement pour le remplacement de la chaudière à la mairie-école. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide la réalisation des travaux pour 2010 et autorise le maire à lancer une consultation auprès de trois entreprises dans le cadre d'une procédure adaptée.

EGLISE – MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Monsieur le maire expose au conseil municipal que, répondant à une prescription de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie, un inventaire des biens meubles de l'église a été effectué. Afin de préserver le caractère de l'église, et notamment l'ancien autel, le conseil municipal à l'unanimité décide de remettre en état cette partie de l'église et d'y installer une grille semblable à celles qui existent devant les autres autels latéraux.

DIVERS

- Monsieur le maire informe le conseil municipal que Monsieur Raphaël Quatrevaux fera valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} septembre prochain.
- Monsieur Cresson signale que le nouveau site de la commune a été consulté par 103 visiteurs en un mois.

Fait à Ville, le 27 mai 2010

Le Maire, Philippe BARBILLON